



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mai 2010, conformément à l'article 212-13, IV du Règlement Général de l'AMF. Elle complète le document de référence 2009 de la société Eurofins Scientific déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2010, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF, sous le numéro D. 10-0138. Le document de référence et son actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

	Page
1. POINTS D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT DE REFERENCE 2009	3
2. RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2010	10
3. COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 31 MARS 2010	15
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION TRIMESTRIELLE	23
5. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION	24
6. TABLE DE CORRESPONDANCE	25

1. POINTS D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

Les renvois entre parenthèses font référence aux numéros de page du document de référence 2009 déposé auprès de l'AMF le 23 mars 2010.

1.1 Tableau des délégations (page 41)

Plafonds individuels des délégations.

Les montants des plafonds individuels des délégations des augmentations de capital et des émissions des valeurs mobilières sont identiques aux montants des plafonds globaux indiqués dans le Tableau des délégations.

1.2 Comités (pages 62 et 63)

Nombre d'administrateurs indépendants dans chacun des comités.

La société ne compte qu'un administrateur indépendant en 2009, M. Wichers, et un seul comité, le comité d'audit. M. Wichers ne faisant pas partie de ce dernier, aucun administrateur indépendant n'a siégé dans un comité en 2009. L'assemblée générale annuelle du 14 mai 2010 a adopté la nomination de M. Stuart Anderson en qualité d'administrateur indépendant. Il est prévu que M. Anderson siège au comité d'audit en 2010.

A noter que M. Stuart Anderson est qualifié d'administrateur indépendant au sens du code AFEP-MEDEF car il répond à l'ensemble des critères d'indépendance définis par ce code, à savoir :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité,
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Informations requises par les points 14.1 et 14.2 de l'annexe I du Règlement européen n° 809/2004

14.1

Nom, adresse professionnelle et fonction : M. Stuart Anderson, Chaussée de Malines 455, B-1950 KRAAINEM (Bruxelles, Belgique), administrateur.

Lien familial existant avec les membres des organes d'administration, de direction : Néant

Informations détaillées sur son expertise, expérience en matière de gestion

Monsieur Anderson est diplômé de droit de l'Université de Cambridge en Angleterre. Il a suivi plusieurs années de formation dans le domaine du marketing et du management aux Etats-Unis. Il a exercé différentes fonctions de Président et Directeur à l'international et bénéficie d'une solide expérience dans le domaine des produits de consommation, notamment au Royaume-Uni, en Europe centrale ainsi qu'au Moyen-Orient.

a) nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment au cours des cinq dernières années : anciennement Président (non exécutif) des sociétés Food Partners Ltd, TSC Foods Ltd et Biocare Ltd. Actuellement administrateur de la société European Consumer Products Ltd.

b) toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins : Néant

c) détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation : Néant

d) détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) : Néant.

e) indication si M. Anderson a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins : Néant.

14.2

Les conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration le précisant doit être faite : aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été déclaré par M. Anderson.

Indiquer tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale : Néant.

Donner le détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur: Néant

Modifications entérinées par l'Assemblée générale du 14 mai 2010.

Nature des modifications approuvées par l'AG 2010	Paragraphes du DDR 2009 (n° de page)
Distribution d'un dividende de 0,10 € par action	Deuxième partie - 1.1.c) (page 27, 28)
Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009	Deuxième partie - 1.1.c) (page 38, 39)
Nomination d'un nouvel administrateur	Deuxième partie - 1.2 (page 42)
Décision à prendre relativement au vote des conventions réglementées qui ne peuvent être approuvées, faute de quorum, lors de chaque Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	Deuxième partie - 1.3 (page 42)
Fixation à la somme de 100.000 € le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour l'année 2010	Deuxième partie - 1.4 (page 42)
Autorisation donnée au Conseil d'administration pour le rachat par la Société d'une partie de ses propres actions	Deuxième partie - 1.5 (page 42)
Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par voie d'annulation des actions acquises dans le cadre de l'achat de ses propres actions par la société	Deuxième partie - 2.1 (page 43, 44)
Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Deuxième partie - 2.2 (page 44, 45)
Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	Deuxième partie - 2.3 (page 45, 46)
Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé	Deuxième partie - 2.4 (page 47, 48)
Limitation globale du montant des émissions réalisées en vertu des délégations	Deuxième partie - 2.5 (page 48)
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital social de la société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	Deuxième partie - 2.6 (page 48, 49)
Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Deuxième partie - 2.7 (page 49)

Nature des modifications approuvées par l'AG 2010	Paragraphes du DDR 2009 (n° de page)
Augmentation du capital social d'un montant de 70 euros par création d'actions nouvelles de numéraire	Deuxième partie - 2.10 (page 50, 51)
Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires anciens et attribution du droit de souscription à une personne nommément désignée	Deuxième partie - 2.11 (page 51)
Pouvoirs à déléguer au Conseil d'Administration en vue de la réalisation de l'augmentation de capital et de la modification corrélative des statuts	Deuxième partie - 2.12 (page 51)
Augmentation du capital social d'un montant de 1.332 euros par création d'actions nouvelles de numéraire	Deuxième partie - 2.13 (page 51 à 53)
Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires anciens et attribution du droit de souscription à une personne nommément désignée	Deuxième partie - 2.14 (page 53)
Pouvoirs à déléguer au Conseil d'Administration en vue de la réalisation de l'augmentation de capital et de la modification corrélative des statuts	Deuxième partie - 2.15 (page 53)
Autorisation à conférer au Conseil d'Administration pour consentir de nouvelles options de souscription d'actions	Deuxième partie - 2.16 (page 53)
Autorisation à conférer au Conseil d'Administration pour attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux	Deuxième partie - 2.17 (page 54)

Seule la résolution portant sur l'augmentation de capital réservée aux salariés a été rejetée par l'assemblée générale du 14 mai 2010 (Deuxième partie - 2.8 (page 49, 50)).

1.3 Rémunérations des mandataires sociaux (pages 34, 120 à 123)

Nature des rémunérations fixes versées à Valérie Hanote et Wicher R. Wichers.

Mme Valérie Hanote et M. Wicher R. Wichers perçoivent une rémunération fixe de la part d'une ou plusieurs filiales du Groupe pour des fonctions autres que leur mandat d'administrateur de la société Eurofins Scientific SE. Mme Valérie Hanote est salariée de la société Eurofins Scientific Services SA en Belgique et M. Wicher R. Wichers perçoit une rémunération contractuelle en qualité de consultant de la société Eurofins Analytico BV aux Pays-Bas.

Indemnité susceptible d'être due à Wicher R. Wichers (note (3) du tableau 10 de la recommandation).

M. Wichers est actuellement âgé d'un peu plus de 62 ans. En cas de départ en 2010, le montant maximum des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation de son contrat de consultant s'élèverait donc à 3 fois (prorata temporis en fonction de la date effective de fin de contrat) la rémunération annuelle fixe indiquée dans le tableau 2 le concernant.

Régime de retraite complémentaire et indemnités relatives à une clause de non concurrence.

Cette information figure dans le tableau présenté en page 34 du document de référence 2009.

Rémunérations de M. Hugues Vaussy au titre de Directeur Général Délégué.

M. Hugues Vaussy ne perçoit aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la société Eurofins Scientific SE. Les rémunérations perçues le sont exclusivement au titre de ses fonctions de Directeur Financier.

Les tableaux de la page 34 peuvent être complétés comme suit :

Au 31/12/2009	Rémunération et avantages accordés en 2009 (en €)	Dont rémunération fixe	Dont rémunération variable	Dont avantages de toute nature	Dont régimes complémentaires de retraite spécifiques	Dont jetons de présence	Prime de départ maximum
Hugues Vaussy	144.450	108.500	20.250	6.533	9.167		
Au 31/12/2008	Rémunération et avantages accordés en 2008 (en €)	Dont rémunération fixe	Dont rémunération variable	Dont avantages de toute nature	Dont régimes complémentaires de retraite spécifiques	Dont jetons de présence	Prime de départ maximum
Hugues Vaussy	111.183	89.000	20.033	2.150	0		

Les tableaux 1, 2 et 10 des pages 119 à 123 peuvent être complétés comme suit :

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Hugues Vaussy, Directeur Général Délégué	
	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	112.150	148.800
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	17.329	54.987
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
TOTAL	129.479	203.787

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Hugues Vaussy, Directeur Général délégué	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	89.000	89.000	108.500	108.500
- rémunération variable ¹	21.000	20.033	24.600	20.250
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature ²	2.150	2.150	15.700	15.700
TOTAL	112.150	111.183	148.800	144.450

¹ les critères d'attribution de la rémunération variable sont déterminés sur la base d'objectifs individualisés pour l'année en cours exclusivement en rapport avec les fonctions de Directeur Financier. Pour des raisons de confidentialité, la Société ne souhaite pas fournir de plus amples informations par dérogation aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF de décembre 2008 sur ce point.

² véhicule de fonction, frais d'expatriation (frais de scolarité des enfants etc.), régime complémentaire de retraite

Tableau 10

Informations relatives au contrat de travail (en sus du mandat social), aux régimes supplémentaires de retraite, aux avantages postérieurs au mandat et aux indemnités de non-concurrence pour les dirigeants mandataires sociaux

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avan- tages dus ou suscep- tibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Gilles Martin Président Directeur Général Date de début du mandat : 18/05/2006 Date de fin du mandat : 31/12/2011		X	X (*)			X		X
Yves-Loïc Martin administrateur et Directeur Général délégué Date de début du mandat : 18/05/2006 Date de fin du mandat : 31/12/2011		X	X (*)			X		X
Valérie Hanote Administrateur Date de début du mandat : 18/05/2006 Date de fin du mandat : 31/12/2011	X		X (*)			X		X
Wicher R. Wichers Administrateur Date de début du mandat : 10/05/2001 Date de fin du mandat : 31/12/2012		X	X (*)		X Salaire fixe an- nuel dû jusqu'à l'âge de 65 ans			X (**)
Hugues Vaussy Directeur Général délégué Date de début du mandat : 18/05/2006 Date de fin du mandat : 31/12/2011	X		X (*)			X		X (**)

(*) Régimes de retraite à cotisations définies. Voir également l'information chiffrée dans la colonne « Dont régimes complémentaires de retraite spécifiques » en page 34 du document de référence correspondant au coût pris en charge par les sociétés du Groupe à ce titre pour chaque mandataire social.

(**) NB : correction par rapport au Document de référence déposé le 23 mars 2010 : il n'est pas prévu d'indemnité relative à une clause de non-concurrence au contrat de MM. Wichers et Vaussy contrairement à ce qui avait été indiqué précédemment

Critères de performances auxquelles sont soumises les options de souscription d'actions attribuées à Monsieur Hugues Vaussy.

Les options de souscription d'actions attribuées à Monsieur Hugues Vaussy sont soumises à des conditions de présence effective au moment de leur exercice mais ne sont pas soumises à des critères de performance particuliers.

D'une manière générale, le Conseil d'administration ne suit pas les recommandations AFEP-MEDEF de décembre 2008 dans le mode d'attribution d'options de souscription d'actions dans la mesure où il s'agit d'un outil de motivation collectif à long terme dont les conditions d'exercice peuvent difficilement être individualisées. Les critères d'attribution des options de souscription d'actions par le Conseil d'administration sont liés aux fonctions opérationnelles des bénéficiaires (dirigeant de laboratoire, directeur commercial, directeur financier, etc.) et ne sont pas liés à l'exercice d'un ou plusieurs mandat(s) social(aux) dans une ou plusieurs sociétés du Groupe. En revanche, le Conseil d'administration fixe des règles strictes sur la durée de la période de blocage des options (en moyenne 4,5 années) et le critère de la présence effective dans le groupe requise au moment de l'exercice.

1.4 Risque de liquidité (page 128)

Critères des lignes de crédit et les ratios financiers non respectés par le groupe.

La société respecte les ratios de ses lignes de crédit les plus significatives au 31 décembre 2009. Cela concerne non seulement l'emprunt en OBSAR mais aussi l'ensemble des lignes de crédit bancaire bilatérales souscrites directement par la société mère du groupe. A noter que les emprunts et lignes de crédit autres que l'OBSAR contractés par le Groupe et ses filiales sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé. La description détaillée de l'ensemble de ces covenants n'est pas jugée utile par le Groupe dans la mesure où ils sont nombreux et ne portent pas sur des lignes de crédit significatives. De plus, la nature des clauses de défaut et d'exigibilité anticipée de ces emprunts et lignes de crédit est généralement similaire à celle de l'emprunt en OBSAR, notamment en ce qui concerne les conditions de respect des ratios financiers consolidés telles qu'elles sont décrites en pages 6, 17, 82 et 128 du document de référence 2009.

A notre connaissance, le seul cas de non respect des covenants financiers dans le groupe porte sur une ligne de crédit moyen terme souscrite localement par certaines filiales aux Pays-Bas pour un montant résiduel d'environ 2,3 M€ au 31/12/2009.

Impacts sur la situation financière en cas de défaut.

Le solde des lignes de crédit concernées aux Pays-Bas est inférieur au seuil de défaut croisé des autres lignes de crédit du groupe et un éventuel cas de défaut n'aurait donc pas d'incidence sur ces dernières. Pour information, la banque concernée a entre temps confirmé son accord pour lever le non respect des covenants financiers sur les lignes de crédit locales aux Pays-Bas qui ont été renouvelées.

1.5 Responsabilité civile professionnelle / Assurances (page 131)

Eléments d'appréciation, y compris des éléments de coûts, sur le niveau de couverture de risques potentiels significatifs à la clôture de l'exercice.

Le montant total des primes d'assurance (tous risques confondus) du groupe Eurofins s'est élevé à 3.687 K€ au titre de l'exercice 2009.

Le programme de polices d'assurance du groupe Eurofins est la somme de contrats souscrits localement directement par les filiales du groupe (assurances dommages, perte d'exploitation, RC voire RCMS) et/ou par la société mère du groupe selon la nature des risques. A titre d'exemple, les montants des garanties en assurance dommages n'ont de sens que relativement à la taille des sites assurés localement et à la valeur de leurs actifs.

1.6 Répartition du capital (page 137)

Participation de la « Famille Martin », addition des participations détenues par Gilles Martin, Yves-Loïc Martin et Analytical Bioventures SCA.

3.2.5. Répartition du capital social et des droits de vote au 14 mai 2010

Actionnariat	Nombre d'actions	% d'intérêts	% de droits de vote
Gilles MARTIN et sa famille	2	0,0	0,0
Yves-Loïc MARTIN	14.546	0,1	0,2
Analytical Bioventures SCA ⁽¹⁾	6.559.570	46,2	52,8
Famille Martin (sous-total)	6.574.118	46,3	53,0
Auto-contrôle	0	0,0	0,0
Public	7.633.456	53,7	47,0
TOTAL	14.207.574	100,0	100,0

⁽¹⁾ Société en commandite par actions de droit luxembourgeois contrôlée par Monsieur Gilles Martin

Mesures prises en vue d'assurer que le contrôle de l'émetteur n'est pas exercé de manière abusive.

Pour mémoire, le concert familial est composé de :

- la société Analytical Bioventures SCA, dont M. Yves-Loïc Martin est l'associé commanditaire et M. Gilles Martin représente l'associé commandité,
- M. Gilles Martin,
- M. Yves-Loïc Martin,
- Mme Valérie Hanote

Au 14 mai 2010, le concert familial détenait 6.574.118 actions sur 14.207.574 actions, soit 46,27% du capital de la société, correspondant à 8.808.664 droits de vote sur un nombre total de droits de vote de 16.631.042 droits de vote, soit 52,97% des droits de vote de la société. Il s'agit donc d'un contrôle de droit.

La société est contrôlée comme décrit ci-dessus ; toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

A titre d'exemple, l'Assemblée générale du 14 mai 2010 a adopté la nomination d'un administrateur pouvant être qualifié d'"administrateur indépendant" au sens des principes de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées ; cette proposition s'inscrit dans le cadre des efforts effectués par la société pour améliorer ses standards en matière de gouvernement d'entreprise.

Franchissement de seuil à la baisse de Ako Capital LLP (cf. décision et information de l'AMF n° 209C1245 du 6 octobre 2009).

Pour mémoire, au cours de l'année 2009 l'actionnaire Ako Capital LLP a franchi à la baisse le seuil de participation 2,5% dans le capital de la société Eurofins Scientific SE.

1.7 Contrats importants (page 137)

Description des clauses de complément de prix.

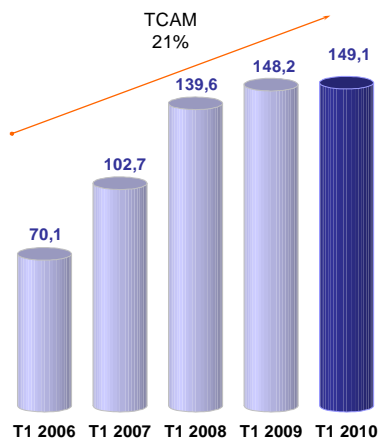
Pour mémoire, la dette sur immobilisations comptabilisée dans les comptes consolidés du groupe est basée sur une estimation telle que décrite dans les notes 1.22 (Dettes sur immobilisations) et 1.27 (Jugements et estimations comptables significatifs) des annexes aux états financiers consolidés et s'élevait à 22 M€ au 31/12/2009 relative à une quinzaine d'acquisitions, dont 1,4 M€ sont dus à moins d'un an, 20,3 M€ entre 2 et 5 ans et 0,3 M€ à plus de 5 ans (montants maximum sur la base des estimations décrites ci-dessus).

2. RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2010

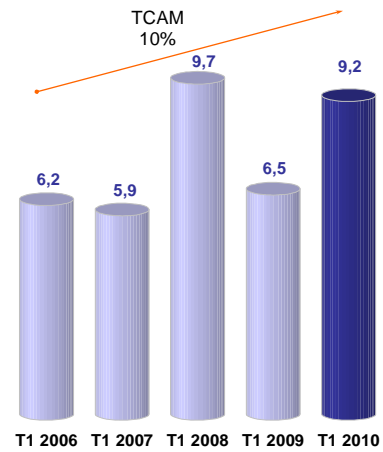
Chiffres clefs – Groupe Eurofins Scientific

Selon les normes internationales (International Financial Reporting Standards)

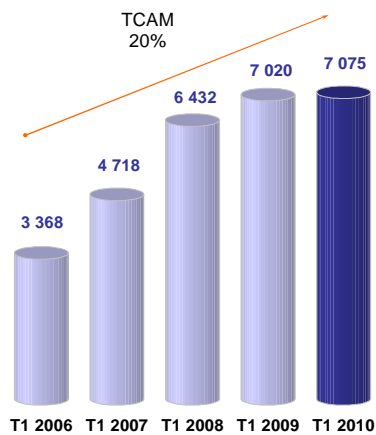
Chiffre d'affaires (M€)



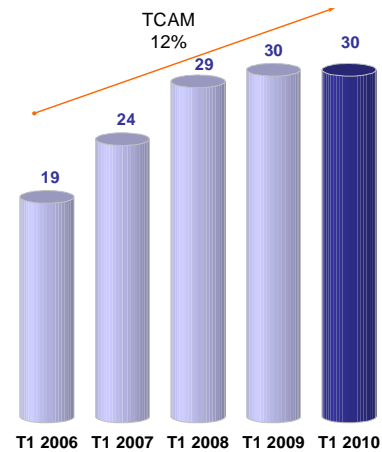
Flux de trésorerie d'exploitation (M€)



Effectif Moyen
(Equivalent Temps Plein)



Nombre de pays



T1 = 1er trimestre de l'exercice

TCAM : taux de croissance annuel moyen

Profil de l'entreprise

Eurofins Scientific – un leader global de la bioanalyse

Eurofins Scientific est une société franco-allemande du secteur des sciences de la vie spécialisée dans la prestation de services analytiques pour des clients issus de nombreux secteurs incluant l'industrie pharmaceutique, alimentaire et l'environnement.

Avec un effectif d'environ 8 000 personnes, un réseau de plus de 150 laboratoires répartis dans 30 pays et un portefeuille riche de plus de 40 000 méthodes analytiques permettant de valider la traçabilité, l'authenticité, l'origine, la sécurité, l'identité et la pureté des substances biologiques et de nombreux produits, le Groupe investit afin d'offrir à ses clients des services analytiques de grande qualité, avec des résultats fiables et rapides ainsi que des prestations de conseil par des experts hautement qualifiés.

Le Groupe Eurofins est le leader mondial sur le marché de l'analyse agro-alimentaire et figure parmi les premiers prestataires globaux sur les marchés de l'analyse des produits pharmaceutiques et de l'environnement. Le Groupe a l'intention de poursuivre une stratégie de développement qui repose sur l'élargissement de ses technologies et de sa présence géographique. Par des programmes de R&D et par acquisitions, le groupe intègre les derniers développements technologiques qui lui permettent d'offrir à ses clients un ensemble de solutions analytiques sans équivalent sur le marché, ainsi que la gamme la plus complète de méthodes d'analyse.

Un des acteurs internationaux les plus innovants du secteur, Eurofins est idéalement positionné pour satisfaire les exigences de qualité et de sécurité toujours croissantes de ses clients et des organismes de réglementation à travers le monde.

Information Actionnaires en bref

Places boursières de cotation

NYSE Euronext Paris (introduction le 24/10/1997)

Deutsche Börse / XETRA Francfort (introduction le 26/10/2000)

Segments/ Indices de référence

Paris: Next150, SBF 120, Next Biotech, SRD et Compartiment B,

Francfort: Prime Standard, Technology All Share

Secteur d'activité

Santé, Prestataire de soins de santé

Codes

ISIN: FR 0000038259

Paris : Euronext FR0000038259

Francfort: WKN 910251

Tickers

Paris: Reuters EUFI.LN, Bloomberg ERF:FP

Frankfurt: ESF, EUFI.PA

Capital social (au 31/03/2010)

1 420 487,40 € (14 204 874 actions de 0,10 €)

Actionnariat (structure simplifiée au 31/03/2010)

46% Analytical Bioventures SCA

54% flottant

Relations Investisseurs

Groupe Eurofins Scientific

Tél: +32 2 769 7383

E-mail: ir@eurofins.com

Site Internet

www.eurofins.com

Avertissement

CE COMMUNIQUE CONTIENT DES INFORMATIONS A CARACTERE PREVISIONNEL ET DES ESTIMATIONS QUI COMPORTENT DES FACTEURS DE RISQUE ET D'INCERTITUDE. CES DONNEES PREVISIONNELLES ET CES ESTIMATIONS REPRESENTENT L'OPINION D'EUROFINS SCIENTIFIC A LA DATE DE CE COMMUNIQUE. ELLES NE REPRESENTENT PAS UNE GARANTIE DE PERFORMANCES FUTURES ET LES ELEMENTS PREVISIONNELS QUI SONT DECRITS PEUVENT NE PAS SE PRODUIRE. EUROFINS SCIENTIFIC DECLINE TOUTE INTENTION OU OBLIGATION D'ACTUALISER L'UNE QUELCONQUE DE CES INFORMATIONS PREVISIONNELLES.

TOUTES LES DECLARATIONS ET ESTIMATIONS FIGURANT DANS CE RAPPORT SONT ETABLIES SUR LA BASE DES INFORMATIONS QUI SONT A LA DISPOSITION DE LA SOCIETE AU MOMENT DE LEUR PUBLICATION, TOUTEFOIS AUCUNE GARANTIE NE PEUT ETRE DONNEE QUANT A LEUR VALIDITE

Rapport d'Activité du premier trimestre 2010

Toutes les données financières figurant dans ce rapport ont été établies sur la base des normes comptables IFRS. Tous les chiffres correspondent aux chiffres consolidés du groupe Eurofins Scientifique et ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes de la société.

Chers Actionnaires,

L'activité d'Eurofins au premier trimestre 2010 a été relativement calme, comme toujours en début d'année. Hormis l'impact d'un hiver exceptionnellement froid, les résultats enregistrés par le Groupe n'ont rien révélé d'inattendu. Le chiffre d'affaires consolidé a continué de croître malgré l'impact négatif lié à ces conditions climatiques et à l'arrêt d'activités non poursuivies. Il est encore trop tôt dans l'année pour dégager les tendances des segments de marchés spécifiques d'Eurofins mais l'effet saisonnier du premier trimestre 2010 semble conforme à celui des années précédentes. Le Groupe est en bonne voie pour achever son plan d'investissement sur cinq ans destiné à agrandir et moderniser l'ensemble de ses laboratoires, avec la finalisation au cours du premier trimestre de trois des cinq derniers grands projets d'ouverture de nouveaux laboratoires. Les premières retombées de ce programme de modernisation sont désormais visibles.

L'activité d'Eurofins au premier trimestre est traditionnellement plus calme en raison d'effets saisonniers et 2010 n'a pas fait exception à la règle. Les conditions climatiques hivernales rendent toujours difficile le prélèvement des échantillons nécessaires à l'analyse des eaux et des sols, qui plus est l'hiver dernier a été particulièrement long et le plus froid enregistré depuis plusieurs décennies. Dans plusieurs pays d'Europe du Nord, l'hiver 2010 a été jugé comme le plus froid depuis 50 ans avec des sols encore enneigés au mois de mars empêchant tout prélèvement d'échantillons. Le pôle environnement d'Eurofins a été directement pénalisé par la chute du volume d'échantillons d'analyses, toutes matrices confondues, y compris par rapport à 2009. Si le volume d'échantillons traités est désormais revenu à la normale, cet événement a pénalisé sensiblement les résultats et la croissance organique du Groupe qui était nulle au T1 2010. Certains laboratoires du pôle pharmaceutique ont subi comme en 2009 le report de dépenses d'investissement de la part de quelques grands donneurs d'ordre, même si le marché semble globalement stable. Le pôle d'analyses alimentaires a enregistré de solides performances. Néanmoins compte tenu du fait que l'essentiel de l'activité est réalisé au second semestre, il est encore trop tôt pour juger des tendances à plus long terme.

Comme signalé en début d'année 2010 et publié à l'occasion des résultats annuels 2009, Eurofins a désormais élevé la quasi-totalité de ses laboratoires au niveau des standards du Groupe. Cela signifie que la plupart des laboratoires d'Eurofins opèrent désormais selon les meilleures pratiques du Groupe, sont dotés de systèmes informatiques intégrés et sont dirigés par une équipe de management adaptée et performante. Le reste du réseau du Groupe est composé essentiellement de laboratoires « start-ups » situés à différentes phases de développement. Dans un souci constant de transparence et de cohérence de présentation de ses résultats, la Direction d'Eurofins communiquera désormais les résultats trimestriels du Groupe de manière globale. Le découpage de l'activité en deux périmètres destiné à mieux expliquer aux investisseurs les performances du Groupe au cours d'une période d'investissement intensive et de profonds changements dans le Groupe, est devenu moins pertinent aujourd'hui et plus spécialement sur une base trimestrielle (à titre indicatif, le périmètre des laboratoires « en développement » a réalisé un CA d'environ 5 M€ au T1 2010).

Les ventes du premier trimestre 2010 ont augmenté de 1% à 149,1 M€ pour 148,2 M€ au T1 2009 incluant l'impact négatif lié à l'arrêt d'activités non poursuivies et à un hiver rigoureux. L'EBITDA normalisé* a progressé de 12,6 M€ au T1 2009 à 13,3 M€ au T1 2010 (avant coûts non récurrents/ de réorganisation de 1,9 M€ au T1 2009 et de 2,8 M€ au T1 2010). Après prise en compte de ces charges non récurrentes, l'EBITDA a atteint 10,5 M€ au T1 2010 soit un niveau proche de celui du T1 2009 avec 10,7 M€. Le résultat brut d'exploitation normalisé a augmenté également de 3,5 M€ au T1 2009 à 3,6 M€ au T1 2010. Après prise en compte de charges non récurrentes, le résultat brut d'exploitation a diminué légèrement à 0,8 M€ (1,6 M€ au T1 2009). Les coûts non récurrents/ de réorganisation du T1 2010, composés essentiellement de frais de personnel et de loyers liés à l'arrêt de certaines activités spécifiques, ont atteint 2,8 M€ (1,9 M€ au T1 2009). Ceci reste conforme à l'objectif du Groupe visant à consolider les laboratoires dont l'infrastructure est vieillissante, la taille ou la rentabilité insuffisantes, au profit de grands sites d'analyses ultramodernes.

Les flux de trésorerie dégagés par Eurofins poursuivent une tendance positive avec une nouvelle progression au T1 2010 malgré l'impact des conditions hivernales extrêmes sur la rentabilité. Le flux de trésorerie dégagé par les opérations d'exploitation a progressé de 41% à 9,2 M€ (6,5 M€ au T1 2009), ce qui s'explique par une amélioration du résultat avant impôts, des charges d'amortissement plus élevées et une gestion stricte du besoin en fonds de roulement. Le Groupe est en passe d'achever son plan d'investissement sur cinq ans et réduit progressivement ses dépenses d'équipement vers un niveau proche des taux historiques (8,1 M€ et 5,5% du CA au T1 2010 pour 10,9 M€ et 7,3% du CA au T1 2009). Les intérêts décaissés ont diminué également sur la période (2,3 M€ au T1 2010, 3,2 M€ au T1 2009) suite à la réduction significative des lignes de crédit utilisées par le Groupe au T1 2010 par rapport au T1 2009. En conséquence, le flux de trésorerie disponible*** a progressé de -6,3 M€ au T1 2009 à -0,9 M€ au T1 2010. Hors coûts non récurrents/ de réorganisation effectivement décaissés d'un montant de 6,1 M€ au T1 2010 (composés de l'utilisation de provisions pour les coûts de l'exercice 2009 décaissés en 2010 et de coûts non récurrents au T1 2010), le flux de trésorerie disponible serait même positif à 5,2 M€. Au T1 2009, les coûts non récurrents/ de réorganisation se sont élevés à 2,2 M€ soit un flux de trésorerie disponible normalisé de -4,1 M€ (en amélioration de 9,3 M€ au T1 2010 par rapport à la même période l'an dernier). Aucune acquisition n'a été réalisée au cours du premier trimestre 2010, les paiements d'un montant de 0,6 M€ correspondant à des acquisitions antérieures (5,9 M€ au T1 2009 dont la moitié environ correspondait à des paiements différés sur des acquisitions conclues antérieurement). En conséquence, la structure du bilan reste équilibrée. La dette nette s'élevait à 185,4 M€ au 31 mars 2010 (183,7 M€ au 31 décembre 2009) et les ratios sont restés inchangés avec une dette nette égale à 0,9 fois les fonds propres et 2,0 fois l'EBITDA normalisé, sensiblement inférieure aux limites autorisées de 1,5 et 3,5.

Pour les différentes raisons évoquées ci-dessus, Eurofins n'a pas encore de vision précise du développement de ses marchés en 2010, aussi pour le moment la Direction ne peut pas donner d'indications sur les niveaux attendus de croissance ou de rentabilité sur l'ensemble de l'année. Néanmoins, les projets internes continuent de bien progresser et la Direction du Groupe après avoir consolidé son infrastructure, s'attend à de nouveaux progrès opérationnels sur le reste de l'année 2010.

Je souhaiterais remercier tous nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires qui participent à notre développement.



Gilles Martin
Président Directeur Général

* EBITDA : résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, charges non décaissables liées aux options de souscription d'actions (O.S.), dépréciation des goodwill et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

EBITDA normalisé : EBITDA avant coûts non récurrents/ de réorganisation

** Résultat brut d'exploitation : EBIT avant charges non décaissables liées aux O.S., dépréciation des goodwill et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

Résultat brut d'exploitation normalisé : Résultat brut d'exploitation avant coûts non récurrents/ de réorganisation

*** Flux de trésorerie disponible : flux de trésorerie dégagé par les opérations d'exploitation après impôts diminué des flux de trésorerie dégagé par les opérations d'investissement (hors acquisitions), des intérêts versés et du coupon versé aux détenteurs de l'instrument hybride.

Flux de trésorerie disponible normalisé : Flux de trésorerie disponible avant coûts non récurrents/ de réorganisation.

Revenus d'exploitation

Malgré l'impact lié à l'arrêt d'activités non poursuivies et à un hiver 2010 jugé comme le plus rude depuis 50 ans dans plusieurs pays, le chiffre d'affaires consolidé d'Eurofins a augmenté de 148,2 M€ au T1 2009 à 149,1 M€ au T1 2010. De toute évidence, l'hiver a été plus rigoureux en 2010 qu'en 2009 ce qui a davantage pénalisé les principaux segments du marché de l'analyse environnementale, notamment en Scandinavie, en Allemagne et aux Pays-Bas. Malgré une contribution encore modeste en valeur absolue, la zone « Autres Pays » a pour sa part continué de croître rapidement. En conséquence des facteurs énoncés ci-dessus, la croissance organique globale était nulle au T1 2010.

Répartition du chiffre d'affaires du T1 2010 par zone géographique

en millions d'€	T1 2010	%	T1 2009	%
Benelux	17,5	11,7	19,6	13,3
Îles Britanniques	9,5	6,4	8,4	5,7
France	29,9	20,1	28,9	19,5
Allemagne	34,1	22,9	31,9	21,5
Amérique du Nord	15,4	10,3	16,9	11,4
Scandinavie	29,1	19,5	30,3	20,4
Autres pays	13,6	9,1	12,2	8,2
Total	149,1	100	148,2	100

Résultats

La rentabilité du Groupe au premier trimestre 2010 a été convenable bien qu'en partie pénalisée par des coûts non récurrents liés à l'achèvement du programme de réorganisation et de modernisation des laboratoires. Sur la même période, l'EBITDA du Groupe a atteint 10,5 M€ (10,7 M€ au T1 2009) pour une marge de 7,0% comparée à 7,2% au T1 2009. L'EBITDA normalisé a augmenté de 12,6 M€ au T1 2009 à 13,3 M€ au T1 2010 avant coûts non récurrents/ de réorganisation de 2,8 M€ au T1 2010 (1,9 M€ au T1 2009). Le résultat brut d'exploitation* a atteint 0,8 M€

contre 1,6 M€ au T1 2009. Le Groupe continue de contrôler étroitement ses coûts et notamment le poste achats et charges externes (39,5% du CA au T1 2010 pour 40,1% du CA au T1 2009) bien que par ailleurs les frais de personnel aient augmenté légèrement en pourcentage du CA à 53,4% pour 52,5% au T1 2009. Le montant total des coûts non récurrents/ de réorganisation (frais de personnel et loyers principalement) s'est élevé à 2,8 M€ au premier trimestre 2010 (1,9 M€ au T1 2009), ce qui est cohérent avec les 10 M€ estimés au total pour l'année 2010.

La charge financière nette a diminué pour atteindre 2,2 M€ (3,7 M€ au T1 2009) suite à la réduction significative des lignes de crédit utilisées par le Groupe au T1 2010 par rapport au T1 2009. Le résultat net part du groupe était de -3,0 M€ au T1 2010 (-2,9 M€ au T1 2009).

Bilan

Au 31 mars 2010, le total bilan s'est élevé à 646,8 M€ (659,3 M€ au 31/12/2009) avec une dette nette de 185,4 M€ pour 183,7 M€ au 31/12/2009, soit une nette amélioration par rapport à l'augmentation de 14 M€ à fin mars 2009 par rapport à fin 2008. Par conséquent, les ratios d'endettement du Groupe sont restés stables avec des multiples de dette nette de 0,9 fois les fonds propres et 2,0 fois l'EBITDA normalisé (0,9 x et 2,0x respectivement à fin 2009). Au 31/03/2010, le montant des disponibilités s'élevait à 52,7 M€, soit une baisse de 1,6 M€ par rapport à 54,4 M€ au 31 décembre 2009, incluant des remboursements d'emprunts pour 5 M€.

Le BFR (Besoin en Fonds de Roulement) est resté stable au 31 mars 2010 par rapport au 31 décembre 2009 à 4,8% du CA, et en nette réduction par rapport au taux de BFR sur la même période l'an passé (6,7% du CA au 31/03/2009).

Cash Flow et liquidités

Les progrès réalisés par le Groupe au cours des 18 derniers mois en matière de génération de flux de trésorerie se sont poursuivis au T1 2010. Le flux de trésorerie dégagé par les activités d'exploitation a augmenté de 41% à 9,2 M€ (6,5 M€ au T1 2009) et le montant du flux de trésorerie disponible a atteint -0,9 M€ (-6,3 M€ au T1 2009). Ceci constitue une solide performance dans un trimestre traditionnellement plus faible en termes d'activité et compte tenu également de coûts non récurrents/ de réorganisation décaissés (utilisation de provisions) d'un montant de 6,1 M€ au T1 2010 (2,2 M€ au T1 2009). Cette hausse s'explique par l'amélioration du résultat avant impôts, la diminution des dépenses d'équipement, le niveau élevé de charges d'amortissement et par la réduction du niveau de BFR comme indiqué plus haut.

Au premier trimestre 2010, le montant des paiements différés relatifs à des acquisitions antérieures était de 0,6 M€ au T1 2010 (5,9 M€ au T1 2009). Sur cette même période, les dépenses d'équipement ont atteint 8,2 M€, soit 5,5% du CA, comparés à 10,9 M€ pour 7,3% du CA au T1 2009. Pour l'année 2010, Eurofins prévoit toujours un objectif de dépenses d'équipement d'environ 50 M€.

Activités commerciales et Marketing

Le pôle d'analyses alimentaires d'Eurofins a bénéficié d'une activité robuste au premier trimestre 2010. Grâce à son expertise scientifique, Eurofins contribue à une meilleure protection de la santé des consommateurs et l'a démontré une fois de plus par l'implication de ses chercheurs dans l'amélioration des réglementations en vigueur dans le domaine de l'analyse des allergènes, en vue d'une

simplification de la législation et d'une harmonisation des tests pratiqués.

Le pôle pharmaceutique d'Eurofins a enregistré de nouveaux progrès dans deux principaux segments d'analyses. La branche contrôle qualité d'Eurofins a signé un accord cadre avec Sanofi-Aventis R&D d'une durée de 3 ans pour la fourniture au niveau mondial de prestations de contrôle qualité et d'études de stabilité. Au sein de son activité de laboratoire central, Eurofins a conclu des négociations en vue d'un partenariat stratégique avec un grand groupe pharmaceutique. Selon Eurofins, cet accord devrait générer un volume important de chiffre d'affaires à moyen terme et permettre d'accéder à des contrats de taille potentiellement plus importante à l'avenir. Le segment des analyses de produits de consommation continue d'innover au profit de ses clients. En Chine, le Groupe a enrichi son portefeuille de tests avec la détection de 15 nouvelles substances chimiques considérées comme extrêmement dangereuses et récemment inscrites sur la liste des substances éligibles dans le cadre du règlement REACH de l'Union européenne. Elles concernent plus particulièrement la filière du cuir soumise à la réglementation REACH en Europe et à la Proposition 65 aux Etats-Unis (loi sur l'étiquetage des produits contenant des substances toxiques). Par ailleurs, le Groupe a délivré son premier certificat « Indoor Air Comfort Gold® » à la société Knauf Insulation GmbH, certifiant sa nouvelle gamme d'isolants Knauf avec la technologie ECOSE comme produits à faible émission de COV (composés organiques volatils) par rapport aux différents seuils réglementaires en vigueur dans le domaine de la qualité de l'air ambiant.

Comme indiqué plus haut, en dépit de conditions climatiques très difficiles pour l'activité de la branche d'analyses environnementales au premier trimestre, le Groupe a continué de réaliser des progrès en interne. Le transfert des activités analytiques du laboratoire d'Oosterhout se poursuit comme prévu et depuis février 2010, l'ensemble des activités d'analyse des eaux propres aux Pays-Bas est désormais réalisé dans le laboratoire Eurofins à Heerenvveen.

Acquisitions stratégiques et expansion géographique

Le Groupe n'a enregistré aucun développement notable en matière d'acquisitions ou d'expansion géographique au premier trimestre 2010, concentrant actuellement ses efforts sur les développements internes. Eurofins conserve une politique d'acquisitions très prudente et continue simplement de surveiller les opportunités éventuelles sur le marché en se concentrant uniquement sur les opérations les plus stratégiques. Comme le Groupe poursuit actuellement ses efforts pour atteindre ses objectifs de rentabilité dans son réseau existant de laboratoires, il n'a pas investi dans de nouveaux pays ou de nouvelles startups au cours du T1 2010.

Innovation et infrastructure

Au cours du premier trimestre 2010, Eurofins, a finalisé trois des cinq derniers grands projets d'ouverture de nouveaux laboratoires représentant la dernière phase d'investissement de son programme de modernisation et d'agrandissement de ses sites d'analyses. Le regroupement de plusieurs laboratoires d'analyses environnementales sur les sites de Wesseling (près de Cologne en Allemagne) et Barneveld (aux Pays-Bas) a permis au Groupe d'améliorer à la fois l'organisation et la rentabilité de ces activités. Le nouveau laboratoire d'analyses de

produits de consommation à Shanghai (en Chine) complète le réseau existant de laboratoires Eurofins dans ce pays et démontre la volonté du Groupe de satisfaire les besoins analytiques de ses clients à travers une gamme complète de tests disponibles partout à travers le monde.

Autres informations

Dr. Markus Brandmeier a été promu Vice-Président Exécutif du Groupe pour les activités d'analyses alimentaires pour la région de l'Europe Centrale et de l'Est et pour l'Amérique Latine. Depuis 2005 chez Eurofins, Dr. Brandmeier exerçait précédemment des responsabilités similaires dans le Groupe avec notamment la direction du pôle d'analyses alimentaires d'Eurofins en Allemagne.

Effectif

Au T1 2010, l'effectif moyen du Groupe s'élevait à 7.075 personnes équivalent temps plein pour 7.192 au 31 décembre 2009 et 7.020 au T1 2009. A fin mars 2010, l'effectif instantané du Groupe était de 7.989 collaborateurs (7.652 au 31/03/2009) en baisse par rapport à 8.089 au 31/12/2009.

Pays	31/03/2010	31/12/2009	31/03/2009
Benelux	702	761	775
Îles Britanniques	447	482	479
France	1.338	1.405	1.376
Allemagne	1.834	1.725	1.667
Amérique du Nord	620	629	628
Scandinavie	1.144	1.245	1.265
Autres	990	946	830
Total	7.075	7.192	7.020

NB : les données correspondent à une moyenne pondérée des effectifs « Equivalent Temps Plein » sur la période, prenant en compte la date de première consolidation des acquisitions.

Les frais de personnel charges sociales incluses se sont élevés à 79,6 M€ sur la période, soit 53,4% du chiffre d'affaires au T1 2010 (77,9 M€ et 52,5% au T1 2009).

Structure du Capital

M. Gilles Martin et sa famille possèdent directement ou via leurs participations dans Analytical Bioventures SCA, environ 46% des actions Eurofins Scientific S.E. et 53% des droits de vote. Le reste constituant la part du flottant (54% du capital).

Participations et options de souscription détenues par les membres du conseil d'administration

La situation au 31 mars 2010 est la suivante :

31/03/2010	Actions	Options de souscription
Gilles Martin	1	0
Valérie Hanote	1	0
Wicher R. Wichers	25 001	8 500
Yves-Loïc Martin	14 546	0

NB : Analytical Bioventures SCA, qui est contrôlée par Messieurs Gilles Martin et Yves-Loïc Martin, détient 6.559.570 actions.

3. COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 31 MARS 2010

Compte de Résultat Consolidé

1er janvier 2010 au 31 mars 2010

en milliers d' €	T1/2010	T1/2009
<u>Chiffre d'affaires</u>	149.107	148.242
Achats et charges externes	-58.970	-59.448
Frais de personnel	-79.622	-77.899
Autres produits et charges d'exploitation	-60	-210
EBITDA ¹	10.455	10.685
Dotations aux amortissements	-9.625	-9.135
Résultat brut d'exploitation ²	830	1.550
Charges non décaissables liées aux options de souscription (O.S.)	-539	-547
Dépréciation des Goodwills et Amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions	-268	-357
Résultat opérationnel courant	23	646
Produits financiers	335	639
Charges financières	-2.573	-4.341
Résultat financier	-2.239	-3.702
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	62	27
Résultat avant impôts sur les bénéfices	-2.154	-3.029
Charge d'impôt sur le résultat	-393	0
Résultat net de l'exercice	-2.547	-3.029
Revenant :		
Aux fonds propres	-2.984	-2.868
Aux intérêts minoritaires	437	-161
Résultat net part du Groupe par action en € - Total	-0,21	-0,20
Résultat net part du Groupe par action en € - attribuable aux détenteurs de l'instrument hybride	0,14	0,14
Résultat net part du Groupe par action en € - attribuable aux détenteurs du capital social	-0,35	-0,35
Résultat net part du Groupe par action (dilué) en € - Total	-0,19	-0,19
Résultat net part du Groupe par action (dilué) en € - attribuable aux détenteurs de l'instrument hybride	0,13	0,13
Résultat net part du Groupe par action (dilué) en € - attribuable aux détenteurs du capital social	-0,32	-0,32
Nombre moyen d'actions ordinaires (milliers)	14.205	14.165
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires (milliers)	15.434	15.298

¹ EBITDA : résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, charges non décaissables liées aux options de souscription d'actions, dépréciation des goodwills et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

² Résultat brut d'exploitation = résultat d'exploitation avant charges non décaissables liées aux options de souscription d'actions, dépréciation des goodwills et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

Autres éléments du résultat global

1er janvier 2010 au 31 mars 2010

En milliers d' €	T1/2010	T1/2009
<u>Résultat net de l'exercice</u>	-2.547	-3.029
Ecart de conversion	3.612	3.202
Instruments financiers	-468	-2.191
Autres éléments du résultat global de la période. après impôts	3.144	1.011
Résultat global total de la période	597	-2.018
Revenant :		
Aux fonds propres	146	-1.812
Aux intérêts minoritaires	451	-206

Bilan Consolidé

31 mars 2010

En milliers d' €	31.03.2010	31.12.2009
Immobilisations corporelles	134.250	135.002
Goodwills	241.503	239.313
Immobilisations incorporelles	29.528	29.943
Participations dans des entreprises associées	2.321	2.260
Actifs financiers, créances clients et autres créances	5.966	5.487
Impôts différés	14.113	15.643
Instruments financiers dérivés	0	0
Total actif non courant	427.681	427.648
Stocks	7.973	7.769
Créances clients et comptes rattachés	131.425	145.298
Autres créances	23.408	20.826
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir	3.595	3.398
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52.740	54.360
Total actif courant	219.141	231.651
Total actif	646.822	659.299
Capital social	1.421	1.421
Autres réserves	56.494	52.882
Instrument Hybride	100.000	100.000
Résultats non distribués	37.350	42.321
Total capitaux propres – part du Groupe	195.265	196.624
Intérêts minoritaires	6.542	6.410
Total capitaux propres	201.807	203.034
Emprunts et dettes financières	94.344	97.283
Emprunts obligataires (OBSAR)	118.128	118.057
Instruments financiers dérivés	4.923	4.455
Impôts différés	3.261	7.127
Dettes sur immobilisations	19.720	20.603
Provisions pour engagement de retraite	12.549	12.411
Provisions pour autres passifs	15.970	18.495
Total passif non courant	268.895	278.431
Emprunts et dettes financières	25.656	22.735
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44.779	50.558
Avances clients et produits constatés d'avance	15.867	16.671
Etat - impôts sur les bénéfices à payer	7.234	7.597
Dettes sur immobilisations	1.594	1.359
Autres dettes d'exploitation	80.990	78.914
Total passif courant	176.120	177.834
Total passif et capitaux propres	646.822	659.299

Tableau consolidé des flux de trésorerie

1er janvier 2010 au 31 mars 2010

En milliers d' €	T1/2010	T1/2009
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'exploitation		
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	-2.154	-3.029
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	9.894	9.492
Dotations nettes de reprises de provisions	-2.849	96
Plus/ moins values de cessions des filiales	-231	-191
Plus/ moins values de cessions ou mises au rebut d'immobilisations	0	0
Charges non décaissables des options de souscription	511	515
Résultat financier	2.392	3.742
Résultats des sociétés mises en équivalence	-62	-27
Instruments financiers – Compte de résultat	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement	4.948	-4.085
Trésorerie brute générée par les opérations d'exploitation	12.449	6.513
Impôts sur les bénéfices payés	-3.275	-3
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'exploitation. après impôts	9.174	6.510
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'investissement		
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise	-633	-5.856
Cession de filiales nette de la trésorerie cédée	20	0
Acquisition d'immobilisations corporelles	-7.049	-9.490
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	-1.101	-1.403
Cessions d'immobilisations corporelles	129	820
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations financières	17	-47
Intérêts reçus	315	455
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'investissement	-8.302	-15.521
Flux de trésorerie dégagés par les opérations de financement		
Augmentation de capital	4	55
Nouveaux emprunts	709	786
Remboursement d'emprunts	-5.021	-21.530
Emission OBSAR	0	71
Remboursement OBSAR	0	0
Instrument Hybride	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-60	0
Résultat versé aux détenteurs de l'instrument hybride	0	0
Intérêts versés	-2.349	-3.180
Flux de trésorerie dégagés par les opérations de financement	-6.717	-23.798
Effet de change sur la trésorerie. des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires à l'ouverture	264	195
Variation de trésorerie. des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires sur l'exercice	-5.581	-32.614
Trésorerie. équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	52.254	127.854
Trésorerie. équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	46.673	95.240

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

31 mars 2010

En milliers d' €	Capitaux propres – part du groupe				Intérêts Minoritaires	Total Capitaux propres
	Capital social	Autres Réserves	Obligation Perpétuelle	Réserves consolidées		
Au 1^{er} janvier 2009	1.416	49.086	100.000	62.084	6.532	219.118
Ecarts de conversion	0	3.168	0	8	26	3.202
Instruments financiers	0	0	0	-2.191	0	-2.191
Transfert Intérêts minoritaires	0	0		71	-71	0
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	3.168	0	-2.112	-45	1.011
Résultat net	0	0	0	-2.868	-161	-3.029
Total des produits comptabilisés en 2009	0	3.168	0	-4.980	-206	-2.018
Actions propres	0	0	0	0	0	0
Impôts différés sur investissements nets	0	0	0	-132	0	-132
Charges non décaissables des options de souscription	0	0	0	515	0	515
Instrument Hybride	0	0	0	0	0	0
Distribution différée sur Instrument Hybride	0	0	0	-2.020	0	-2.020
Augmentation de capital	1	55	0	0	0	56
Dividendes versés	0	0	0	0	0	0
Paiement partiel et facultatif de prix d'acquisition par échange d'actions de la société	0	0	0	0	0	0
Impact intérêts minoritaires lié à un change- ment de périmètre	0	0	0	0	214	214
Au 31 mars 2009	1.417	52.309	100.000	55.467	6.540	215.733
Au 1^{er} janvier 2010	1.421	52.882	100.000	42.321	6.410	203.034
Ecarts de conversion	0	3.608	0	-10	14	3.612
Instruments financiers	0	0	0	-468	0	-468
Transfert Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	3.608	0	-478	14	3.144
Résultat net	0	0	0	-2.984	437	-2.547
Total des produits comptabilisés en 2010	0	3.608	0	-3.461	451	597
Actions propres	0	0	0	0	0	0
Impôts différés sur investissements nets	0	0	0	0	0	0
Charges non décaissables des options de souscription	0	0	0	511	0	511
Distribution différée sur Instrument Hybride	0	0	0	-2.020	0	-2.020
Augmentation de capital	0	4	0	0	0	4
Dividendes versés	0	0	0	0	-60	-60
Impact intérêts minoritaires lié à un change- ment de périmètre	0	0	0	0	-259	-259
Au 31 mars 2010	1.421	56.494	100.000	37.350	6.542	201.807

Annexe sur les comptes intermédiaires

Remarque préliminaire

Les notes annexes ont été établies sous forme résumée.

1. Règles et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de trois mois close au 31 mars 2010 du Groupe Eurofins ont été préparés conformément à la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2009.

Les impôts courants dans les comptes intermédiaires sont comptabilisés sur la base du taux d'impôt qui serait applicable sur les résultats annuels attendus.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations d'application obligatoire au 01/01/10 figurent ci-dessous. Le groupe n'a procédé à aucune application anticipée de ces normes, amendements et interprétations au cours des exercices précédents:

- IFRS 2 (amendement) 'Transactions intragroupe et transactions faisant intervenir des actions propres'
- IFRS 3 (révisée), 'Regroupement d'entreprises' . 'La norme IFRS 3 révisée préconise d'utiliser la méthode de l'acquisition pour les regroupements d'entreprises avec des changements significatifs par rapport à l'ancienne norme en vigueur. Tous les ajustements de prix pour acquérir une entreprise sont dorénavant enregistrés dans le prix à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont ensuite comptabilisés, après le délai de 12 mois, en compte de résultat. Prendre le contrôle d'une filiale par étapes dégage un résultat d'acquisition sur le pourcentage déjà détenu et perdre le contrôle en conservant un pourcentage dégagera un résultat de cession sur le pourcentage conservé. Ces éléments généreront un risque de volatilité plus important du résultat du Groupe. Un choix est possible, acquisition par acquisition, de comptabiliser un goodwill partiel ou complet. Tous les coûts d'acquisition devront être comptabilisés en charges. Le Groupe applique la norme révisée IFRS 3 prospectivement pour tous les regroupements d'entreprises effectués à partir du 1er janvier 2010.
- IFRS 5 (amendement) 'Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées'
- IFRS 7 (amendement) 'Instruments financiers : informations à fournir'
- IFRS 8 (amendement) 'Secteurs opérationnels'
- IAS 1R (amendement), 'Présentation des états financiers'
- IAS 7 (amendement), 'Tableau des flux de trésorerie'
- IAS 10 (amendement), 'Evénements postérieurs à la clôture'
- IAS 12 (amendement), 'Impôt sur le résultat'
- IAS 16 (amendement), 'Immobilisations corporelles'
- IAS 17 (amendement), 'Contrats de location'
- IAS 21 (amendement), 'Effets des variations des cours des monnaies étrangères'
- IAS 27 (révisée), 'Etats financiers consolidés et individuels',
- IAS 28 (amendement), 'Participations dans des entreprises associées'
- IAS 31 (amendement), 'Participation dans des coentreprises' (entrant en vigueur à partir du 1er juillet 2009)
- IAS 32 (amendement), 'Instruments financiers : présentation'
- IAS 33 (amendement), 'Résultat par action'
- IAS 34 (amendement), 'Information financière intermédiaire'
- IAS 36 (amendement), 'Dépréciation d'actifs'
- IAS 37 (amendement), 'Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels'
- IAS 38 (amendement), 'Immobilisations incorporelles'
- IAS 39 (amendement), 'Instrument financiers : Comptabilisation et évaluation'
- IFRIC 9, 'Réévaluation des dérivés incorporés'
- IFRIC 16, 'Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger'
- IFRIC 17, 'Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires (Dividendes en nature)'
- IFRIC 18, 'Transferts d'actifs par les clients'.

Les interprétations suivantes aux normes existantes non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été appliquées par anticipation par le Groupe sont sans impact significatif sur les résultats du Groupe :

IFRIC 14, 'Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum'

IFRIC 19, 'Extinction de dettes financières par émission d'actions'

Les informations additionnelles requises seront présentées pour la première fois dans les états financiers annuels 2010 car elles n'ont pas d'impact sur la compréhension des comptes intermédiaires.

2. Information sectorielle

Répartition géographique

Bien que le groupe soit géré sur une base mondiale, il est possible de distinguer 8 zones géographiques : Benelux, France, Allemagne, Amérique du Nord, Scandinavie, les Iles Britanniques (Royaume-Uni et République d'Irlande) et Autres (reste du monde).

Chiffre d'affaires (en milliers d'€)	T1/2010	T1/2009
Benelux	17.497	19.637
France	29.892	28.896
Allemagne	34.109	31.883
Amérique du Nord	15.420	16.945
Scandinavie	29.094	30.297
Iles Britanniques	9.505	8.380
Autres Pays Européens	9.943	9.704
Autres pays	3.647	2.500
Total	149.107	148.242

Les données concernant les ventes sont fondées sur le lieu de production. Pour des raisons de confidentialité, le résultat d'exploitation par zone géographique n'est pas fourni.

3. Changement dans le périmètre 2010

Le Groupe Eurofins n'a pas acquis de nouvelles sociétés durant les trois premiers mois de 2010

4. Impact bilanciel des changements de périmètre

Durant les trois premiers mois de l'exercice 2010, le Groupe a continué à acquérir des pourcentage des intérêts minoritaires de certaines filiales. De plus, le Groupe a continué à payer le complément de prix aux anciens actionnaires de certaines sociétés acquises.

La juste valeur des actifs et des dettes liés aux changements de périmètre est la suivante :

en milliers d'€	T1/2010
Immobilisations corporelles	360
Immobilisations incorporelles	74
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles liés à une acquisition	830
Titres mis en équivalence	0
Immobilisations financières	16
Actif circulant (excluant la trésorerie)	300
Impôt sur les bénéfices à recevoir	0
Trésorerie	-20
Dettes fournisseurs et autres dettes	-479
Impôt sur les bénéfices à payer	0
Dettes financières	0
Dettes sur immobilisations	-1.368
Impôts différés	-127
Comptes courants non consolidés	0
Provisions pour engagement de retraite	-36
Provisions pour risques et charges	-228
Gain/ Perte sur dé-consolidation de filiales	297
Capitaux propres	0
Intérêts minoritaires	-252
Total prix d'acquisition/ cession	-633
Moins trésorerie	20
Flux de trésorerie dégagé sur les mouvements de périmètre	-613
Se décomposant ainsi :	
Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise	-633
Cession de filiales, nette de la trésorerie cédée	20

5. Engagements financiers

Les engagements financiers donnés sur emprunts sont décrits plus en détail dans les états financiers 2009 en Note 4.2. Les emprunts listés ci-dessous figurent déjà au bilan du groupe et sont juste récapitulés dans le tableau qui suit car ils sont garantis par des sûretés ou covenants/ ratios financiers.

en milliers d'€	31.03.2010	31.12.2009
Emprunts bancaires garantis sur des bâtiments et actifs du groupe	18.132	19.072
Crédits-baux garantis sur des bâtiments et actifs du groupe *	5.638	5.868
Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers et des actifs financiers	0	0
Emprunts bancaires et obligataires soumis à des ratios financiers	204.776	207.524
Total des engagements	228.546	232.464

* Les crédits-baux sont effectivement garantis, étant donné que les droits sur les actifs faisant l'objet de leasing reviennent au bailleur en cas de défaut de paiement.

NB : La trésorerie s'élève à 46.673 K€ au 31 mars 2010.

Détail de nouveaux engagements liés à des acquisitions :

Des promesses d'achat et de vente de titres additionnels sur une société non intégrée globalement ont été signées selon une formule de prix déjà fixée et exerçables durant la période 2010-2015. L'engagement lié à ces promesses (non comptabilisé dans le bilan consolidé) représente un montant estimé à 0.16 M€.

6. Capitaux propres

Capital social :

Le nombre total d'actions au 31 mars 2010 est de 14.205 millions d'une valeur nominale de 0.10 € par action. Toutes les actions émises ont été payées.

Sur les trois premiers mois de l'exercice 2010, une augmentation de capital de 350 nouvelles actions a été réalisée suite à l'exercice d'options de souscription par des salariés.

Au 31 mars 2010, la société ne détient pas d'actions propres (nombre d'actions propres au 31 décembre 2009: 0).

Instruments financiers :

Pour contrôler l'exposition au risque de taux d'intérêt lié à l'OBSAR, le Groupe a converti son taux d'intérêt variable en taux d'intérêt fixe.

Montant nominal couvert par un SWAP de taux fixe : 100 M€.

La juste valeur des swaps est estimée au 31 mars 2010 à une perte de 4.923 K€.

Obligations perpétuelles :

La structure des obligations perpétuelles garantit que cet instrument financier est reconnu comme un élément des capitaux propres en application de la norme IAS 32. Pour cette raison, les intérêts déductibles fiscalement ne sont pas compris dans les charges d'intérêts, mais sont comptabilisés de la même façon que les dividendes pour les actionnaires. Les intérêts comptabilisés au titre des trois premiers mois de 2010 s'élèvent à 2.021 K€.

7. Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options sont attribués aux salariés et administrateurs du groupe. L'évolution du nombre d'options est la suivante (montants en milliers):

A l'ouverture	930
Options accordées	0
Options exercées	0
Options expirées	0
A la clôture	930

8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'€	31.03.2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Bilan	52.740
Découverts et concours bancaires	-6.067
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture - Tableau de flux financiers	46.673

9. Evénements Post Clôture

Il n'y a pas eu d'événement significatif après la clôture.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS COUVRANT LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 MARS 2010

Aux Actionnaires

EUROFINS SCIENTIFIC SE

Rue Pierre Adolphe Bobierre
Boîte postale 42301
44323 Nantes cedex 3

Mesdames, Messieurs,

A votre demande et en notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous avons procédé à l'examen limité des comptes consolidés résumés couvrant la période du 1er janvier au 31 mars 2010 de la société Eurofins Scientific SE, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

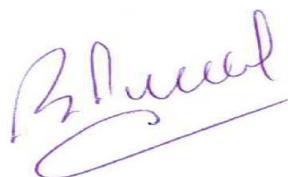
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés résumés couvrant la période du 1er janvier au 31 mars 2010 avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Nantes le 6 mai 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Benoît PINOCHE

HLP Audit



Jacques HERON

5. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION

5.1. Personne responsable

Monsieur Gilles MARTIN, Président du Conseil d'Administration de la Société Eurofins Scientific S.E. (ci-après "Eurofins" ou "la Société"). La Société et ses filiales sont ci-après dénommées ensemble le « Groupe ».

5.2. Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence contenant un rapport financier trimestriel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation du document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de son actualisation.



Gilles MARTIN
Président Directeur Général

6. TABLE DE CONCORDANCE AVEC L'ANNEXE I DU REGLEMENT PROSPECTUS

La table de concordance ci-dessous fait le lien entre les informations requises par l'Annexe I du règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29/04/2004 et les informations présentes dans le Document de Référence.

N°	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement européen n°809/2004	Pages du Doc. de réf. 2009	Actualisation du Doc. de réf. 2009
1.	Personnes responsables		
1.1	Indication des personnes responsables	141	
1.2	Déclaration des personnes responsables	141	
2.	Contrôleurs légaux des comptes		
2.1	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	141	
2.2	Information de la démission des contrôleurs légaux des comptes	N/A	
3.	Informations financières sélectionnées		
3.1	Informations financières historiques	1, 71	
3.2	Informations financières intermédiaires	N/A	
4.	Facteurs de risques	63 à 67, 82, 83, 93, 94, 125 à 133	8
5.	Informations concernant l'émetteur		
5.1.	Histoire et évolution de la société	4 à 12	
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	134	
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	134	
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	134	
5.1.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège	134	
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	4 à 7, 11, 15 à 22	
5.2.	Investissements		
5.2.1	Principaux investissements réalisés	4 à 7, 15 à 22, 75, 87, 92	
5.2.2	Principaux investissements en cours	4 à 7, 15 à 22	
5.2.3	Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur dans l'avenir	4 à 7, 15 à 22	
6.	Aperçu des activités		
6.1.	Principales activités		
6.1.1	Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités	8 à 22, 124	
6.1.2	Nouveau produit	N/A	
6.2.	Principaux marchés	8 à 22, 124	
6.3.	Événements exceptionnels	N/A	
6.4.	Dépendance vis-à-vis des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	129, 130	
6.5.	Éléments fondateurs des déclarations concernant la position concurrentielle	N/A	
7.	Organigramme		
7.1.	Description sommaire du Groupe	12	
7.2.	Liste des filiales importantes	96 à 100	
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1.	Immobilisations corporelles importantes	8, 19 à 21, 36, 61, 87, 92	
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	N/A	
9.	Examen de la situation financière et du résultat		
9.1.	Situation financière	15 à 40, 71 à 113	
9.2.	Résultat d'exploitation		
9.2.1	Facteurs importants, influant sur le revenu d'exploitation de l'émetteur	4 à 7, 15 à 22, 114, 129	
9.2.2	Explication des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	4 à 7, 15 à 22	
9.2.3	Stratégie ou facteur ayant influé ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	4 à 7, 15 à 22, 125, 126	

N°	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement européen n°809/2004	Pages du Doc. de réf. 2009	Actualisation du Doc. de réf. 2009
10.	Trésorerie et capitaux		
10.1.	Capitaux de l'émetteur	17, 40, 71, 74 à 76, 89 à 91	
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie	17, 75, 89, 104	
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	17, 74, 75, 81 à 83, 89	
10.4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	82, 92, 112, 128	
10.5.	Sources de financement attendues	22	
11.	Recherche et développement, brevets et licences	20, 21, 105, 129, 130	
12.	Information sur les tendances		
12.1	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice	22	
12.2	Tendances connues, incertitudes ou demandes ou engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	22	
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	
13.1	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation	N/A	
13.2	Rapport élaboré par les contrôleurs légaux	N/A	
13.3	Elaboration de la prévision ou de l'estimation	N/A	
13.4	Déclaration sur la validité d'une prévision précédemment incluse dans un prospectus	N/A	
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1.	Composition – déclarations	12,13, 61 à 69	3, 4
14.2.	Conflits d'intérêts	36, 61	
15.	Rémunération et avantages		
15.1.	Rémunérations et avantages en nature	34, 67, 68, 119 à 123	5 à 7
15.2.	Retraites et autres avantages	34, 119 à 123	5 à 7
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1.	Mandats des membres du Conseil d'Administration et de direction	34, 35, 61	
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	61	
16.3.	Informations sur le Comité d'audit et le Comité des rémunérations	63, 64	3
16.4.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	61	
17.	Salariés		
17.1.	Nombre de salariés	1, 8, 22	
17.2.	Participations dans le capital de l'émetteur et stock-options	23, 29 à 31, 57 à 59	
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	29 à 31	
18.	Principaux actionnaires		
18.1.	Identification des principaux actionnaires	28, 137	8, 9
18.2.	Existence de droits de vote différents	69, 135	
18.3.	Contrôle de l'émetteur	28, 137	8, 9
18.4.	Accord dont la mise en oeuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A	
19.	Opérations avec des apparentés	94, 95, 115 à 117, 137	
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1.	Informations financières historiques	1, 2, 15 à 17, 71 à 112	
20.2.	Informations financières pro forma	N/A	
20.3.	États financiers consolidés	72 à 100	
20.4.	Vérifications des informations financières historiques annuelles	101	
20.4.1	Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	101	

N°	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement européen n°809/2004	Pages du Doc. de réf. 2009	Actualisation du Doc. de réf. 2009
20.4.2	Indication des autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux	101	
20.4.3	Indication de la source et de l'absence de vérification des informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur	N/A	
20.5.	Date des dernières informations financières 31 décembre 2009	31/12/2009	
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	
20.6.1	Informations financières semestrielles ou trimestrielles	N/A	
20.6.2	Informations financières intermédiaires	N/A	
20.7	Politique de distribution des dividendes	17	
20.7.1	Montant des dividendes	17, 28, 137	
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	21, 80, 90, 94, 125 à 133	
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	17 à 22, 80, 90, 94, 125 à 133	
21.	Informations complémentaires		
21.1.	Capital social	28, 136, 137	
21.1.1	Montant du capital souscrit	136	
21.1.2	Actions non représentatives du capital	N/A	
21.1.3	Actions détenues par l'émetteur lui-même	137	
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	29 à 31, 33, 81, 94, 106, 136	
21.1.5	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	29 à 31, 136	
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	29 à 31, 33, 44 à 54	
21.1.7	Historique du capital social	136	
21.2.	Acte constitutif et statuts	2, 62, 69, 134, 135	
21.2.1	Description de l'objet social de l'émetteur	134	
21.2.2	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance	N/A	
21.2.3	Description des droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions	68, 69, 135	
21.2.4	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	N/A	
21.2.5	Description des conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et extraordinaires sont convoquées	68, 69, 134	
21.2.6	Description de toute disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	N/A	
21.2.7	Indication de toute disposition fixant le seuil au dessus duquel toute participation doit être divulguée	135	
21.2.8	Description des conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A	
22.	Contrats importants	18, 19, 81, 89, 92, 93, 137	9
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A	
23.1	Déclaration ou rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert	N/A	
23.2	Informations provenant d'une tierce partie	N/A	
24.	Documents accessibles au public	2, 68, 139, 140	
25.	Informations sur les participations	25 à 27, 38, 39, 96 à 100, 108	